

COVID-19 ON SE PROTÈGE!

Vigilance



AVIS PUBLIC | CONSEIL MUNICIPAL

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL :
4 OCTOBRE 2021 | 20 H**

Pour consulter l'ordre du jour, visitez le :

<https://www.boischatel.ca/ville/reunion-conseil/>

Si vous avez des questions, nous vous invitons à nous les transmettre par courriel avant le 4 octobre 2021 12 h (midi) à l'adresse suivante : direction@boischatel.net.

La région de la Capitale-Nationale est en **zone verte**; la séance régulière du Conseil municipal de Boischatel se tiendra donc le **4^e jour du mois d'octobre 2021 à 20 h à la salle du conseil de l'Hôtel de ville.**

- Le port du masque est obligatoire;
- Le lavage des mains est obligatoire;
- Il est interdit de déplacer les chaises afin de respecter la distanciation physique;
- Un maximum de 20 personnes sera admis dans la salle.

Si l'assistance dépasse les 20 personnes autorisées, la séance sera enregistrée. L'enregistrement audio sera disponible le lendemain, soit le 5 octobre 2021 sur le site internet de la Municipalité.

Les procès-verbaux sont toujours disponibles sur le site internet de la Municipalité.

 **418 822 4500**

 **boischatel.ca**

 **facebook.com/boischatel**